

Publié le 26 octobre 2015

En Nouvelle-Calédonie, la Secal double la mise

La prochaine Conférence des Epl Outre-mer aura lieu du 5 au 8 septembre 2016 en Nouvelle-Calédonie. L'annonce a été faite au Congrès des Epl qui vient de se terminer à Nancy. Le « Caillou » déploie depuis 2008 un projet ambitieux de lutte contre la crise du logement avec, à terme, le doublement de la population de sa 2e plus grande commune, Dumbéa-sur-mer. À la manœuvre, la Société d'équipement de Nouvelle-Calédonie (Secal) qui engage la construction de 6 500 logements pour accueillir 25 000 personnes autour du Médipôle, le futur centre hospitalier de Nouméa. Visite du chantier.



"Sept ans après le lancement de l'opération, 8 000 personnes vivent déjà sur cette ZAC de 600 hectares avec 2 300 logements livrés", explique **Etienne Velut**, directeur du projet pour la Secal. A l'initiative de la Province sud, une des trois subdivisions administratives de Nouvelle-Calédonie avec la Province nord et la Province des Îles Loyauté, cette urbanisation a pour ambition de s'attaquer à la crise du logement qui touche la capitale calédonienne. "Nous comptons près de 7 000 demandes de logements sociaux en attente d'attribution, quasiment autant dans le non social", poursuit-il, évoquant les squats et bidonvilles que compte l'agglomération. Autre phénomène préoccupant, la suroccupation des logements, notamment dans le locatif où les loyers sont plutôt élevés, ce qui pousse les familles à se regrouper. Dès lors, la création d'un nouvel espace urbain prenait tout son sens.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Un programme ambitieux d'équipements publics

Le rôle de la Secal est d'acquérir les terrains, de les viabiliser et des les vendre à des promoteurs ou à des particuliers. Le programme prévoit **51** % **de logements sociaux**. Environ 60 % des logements non sociaux sont destinés à l'accession à la propriété aidée. Quant à ceux du parc privé, en contrepartie des divers dispositifs de défiscalisation dont bénéficient leurs propriétaires dans les territoires ultramarins, leurs loyers sont plafonnés. L'impact de la ZAC sur Dumbéa-sur-mer n'est pas négligeable pusique la totalité du projet se déploie sur le territoire de la commune, 2^e ville de Nouvelle-Calédonie par sa population. À terme celle-ci prévoit de doubler.

Le programme d'équipements publics prévoit la construction de **2 collèges** et de **5 groupes scolaires**, d'installations pour les services municipaux, de maisons de quartiers et de maisons pour les associations. Il y aura aussi deux échangeurs, dont un déjà réalisé, pour desservir la zone traversée par une voie rapide. "*Nous prenons en charge l'aménagement de tous les équipements de proximité*", souligne Etienne Velut, "*nous assumons entièrement l'opération, pas question de générer des dépenses supplémentaires pour la commune*".

La Secal insiste aussi sur la dimension environnementale de cette urbanisation. Le maître d'ouvrage a déjà réalisé un bilan carbone. Mais le plan prévoit surtout un réseau de transports en commun en site propre, la construction d'une nouvelle station d'épuration, des dispositifs pour préserver deux écosystèmes patrimoniaux et menacés : la forêt sèche et la mangrove.

Pierre Magnetto/Naja

Le <u>Médipôle de Koutio</u> est un nouveau centre hospitalier territorial. L'établissement regroupera l'ensemble des sites actuels de santé publique sur un seul site. L'investissement s'élève à près de 400 millions d'euros. Il est piloté par le groupement Secal/Icade pour le compte de la Nouvelle-Calédonie.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2